

« Médecins à diplôme étranger : des grèves dures pendant l'été »

(Communiqué Inpadhue - 20 juin 2006, Le Quotidien du Médecin - 22 juin 2006)

L'Intersyndicat national des praticiens à diplôme hors Union européenne (Inpadhue) poursuit, pour la troisième semaine consécutive, ses piquets de protestation quotidiens devant le ministère de la Santé. En absence de toute avancée concrète, l'organisation réitère son appel à la grève des soins urgents et non urgents les 2 week-ends du 14 juillet 2006 (le 14, 15 et 16 juillet 2006) et du 15 août 2006 (le 12, 13, 14 et 15 août 2006). L'Inpadhue demande à tous les praticiens à diplôme hors union européenne participants à cette grève de rejeter sans crainte toute réquisition administrative dont ils feront l'objet pour assurer un service minimum des soins. Elle estime en effet contradictoire et illusoire de réquisitionner des praticiens de santé, afin d'assurer ce service minimum, alors qu'ils ne sont pas reconnus aptes à pratiquer des professions de médecin, de pharmacien, de chirurgien dentiste ou de sage femme au sein des hôpitaux publics.

Xavier Bertrand tente de négocier avec les anesthésistes pour éviter une France sans blocs

(Le Quotidien du Médecin - 23 et 28 juin 2006)

A partir du 24 juillet débute le mouvement « la France sans blocs opératoires » à l'initiative de l'Union des chirurgiens de France (Ucdf), du Syndicat national des gynécologues-obstétriciens de France (Syngof) et de l'Association des anesthésiologistes libéraux (AAL). Cette dernière estime que la fermeture des blocs chirurgicaux des cliniques sera de l'ordre de 50 %. *Le Quotidien du Médecin* précise que pour les accoucheurs le mouvement démarrera à une date ultérieure non déterminée. En effet, « pour se prémunir contre les réquisitions préfectorales », la cessation d'activité sera demandée dans un délai de 12 heures. Le Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs de France (Snarf) ne se prononcera quant à lui que le 11 juillet lors de son conseil d'administration extraordinaire. Le ministre de la Santé vient justement d'écrire à son président qu'il souhaite « mettre en place rapidement des mesures pour améliorer à la fois la qualité de la pratique professionnelle et les conditions de travail des médecins anesthésistes ». Xavier Bertrand rencontrera le Snarf le 5 juillet pour tenter de dégager des « mesures concrètes ». Le syndicat réclame « un accord signé au 10 juillet », sinon c'est la grève.

(Egora.fr - 26 juin 2006)

« Vers une grève illimitée des praticiens hospitaliers »

La Confédération des praticiens des hôpitaux (CPH) et l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) appelleront à une grève illimitée si le ministère de la Santé ne revient pas à « une nomination et une affectation des praticiens hospitaliers relevant exclusivement » de ses compétences. L'INPH s'attend à ce que « le ministre fasse publier un texte entérinant son projet dans le courant de l'été », tandis que le CPH relève qu'un « projet de décret devait être transmis au conseil d'état », ce qui « annonce clairement que toute discussion est désormais close ». Egora.fr indique que les deux syndicats ont écrit aux députés et aux sénateurs, poursuivent leur grève administrative et veulent « en appeler directement au président de la République ».
